



52e congrès de la CGT, 13-17 mai 2019

Intervention du SNJ-CGT sur la NVO

Bonjour,

Je suis Véronique Marchand, déléguée du SNJ-CGT ; je représente les journalistes de la CGT. J'interviens au chapitre « S'informer CGT pour militer CGT » et je défends un amendement qui doit modifier le paragraphe 420 bis.

Vous le savez, notre presse syndicale est unique, parce que la CGT est la seule à avoir une entreprise de presse, qui en plus s'inscrit dans une histoire de plus d'un siècle. L'année 1909 est celle de la création de *la Vie ouvrière* par le journaliste syndicaliste et révolutionnaire Pierre Monatte, chroniqueur entre autres de la catastrophe de Courrières, de la Grande grève des mineurs, du Congrès d'Amiens...

Vous imaginez si c'est une histoire riche et unique dans la presse. La petite équipe de 50 personnes, qui travaille en particulier pour la NVO, en est aujourd'hui non seulement l'héritière, mais ces camarades en sont aussi les continuateurs. Il n'y a pas un mot un mot sur cet ancrage historique dans notre document d'orientation.

Par ailleurs, le débat sur l'avenir de l'entreprise de presse de la CGT doit avoir lieu, tout simplement parce qu'on sait - et ceux qui ne le savent pas vont l'apprendre - que la NVO est en difficultés financières. Et l'urgence de ce débat n'est pas seulement le fait que nous sommes un peu envahis par un volume croissant de publications.

C'est pour cela que le SNJ-CGT a déposé quatre amendements. Un seul a été retenu, au paragraphe 419. C'est bien, mais c'est un peu le service minimum, car il rappelle que les salariés ont droit à l'information syndicale.

Ce qu'on voudrait, c'est remettre au paragraphe 420 bis un petit bout de phrase :

« Alors que le paysage médiatique est dominé par les intérêts du capital, l'existence au sein de notre organisation d'une presse syndicale, avec notamment son titre phare la *NVO*, riche de ses 110 ans d'histoire, est un outil indispensable pour changer la donne. »

C'est juste ce petit bout que nous voulons ajouter. Mes camarades, on a suffisamment à faire avec les autres médias qui nous cassent du sucre sur le dos, pour savoir valoriser nous-même notre entreprise de presse !

Alors, s'il-vous-plaît, que ce congrès rende hommage à l'entreprise de la CGT. Les syndiqués ont le droit de savoir qu'on a une longue tradition journalistique à la CGT.

Merci !